

## TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, prenez avis qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration :

Mardi 26 mars 2024, à 20 h 30  
Au 13 rue Saint-Laurent Est, Longueuil  
Salle des Lys

Le sujet abordé durant cette séance sera le suivant :

- Octroi d'un contrat de construction pour l'agrandissement de l'École internationale Lucille-Teasdale

Donné à Longueuil, ce 21 mars 2024

Me Julie Brunelle  
Secrétaire générale

Pour information : [ca\\_secretariat@cssmv.gouv.qc.ca](mailto:ca_secretariat@cssmv.gouv.qc.ca)